

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro R-2019-261, modifiant le règlement de zonage R-2009-114, en retirant le lot 3 466 119 de la zone 310 (HBF) pour l'intégrer à la zone 311 (MTF)

Lors d'une séance qui se tiendra le 4 février 2019, le conseil municipal adoptera le projet de règlement intitulé « Projet de règlement numéro R-2019-261, modifiant le règlement de zonage R-2009-114, en retirant le lot 3 466 119 de la zone 310 (HBF) pour l'intégrer à la zone 311 (MTF) ».

Le but de ce règlement est de pouvoir exercer des activités commerciales sur le lot 3 466 119.

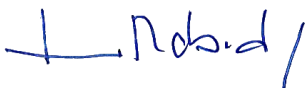
Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 19 février 2019, à 19 h, au 1, rue Langlois à Sainte-Luce. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le Conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'un référendum.

Le lot 3 466 119 concerné par ce projet de règlement se situe près de l'intersection de la rue Saint-Alphonse et Saint-Pierre Ouest, du côté sud de la rue Saint-Pierre Ouest.

Ce projet de règlement ainsi que l'illustration des zones concernées peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la municipalité.

Donné à Sainte-Luce, ce 22 janvier 2019



Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier